INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

Le 21 avril 2016

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 21 avril 2016 à dix-neuf heures trente à la MRC de Portneuf, 185, Route 138 à Cap-Santé, à laquelle sont présents :

Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville;
Mme Denise Matte, municipalité de Deschambault-Grondines;
M. Serge Paquin, ville de Donnacona;
M. Jim O'Brien, ville de Fossambault-sur-le-Lac;
M. Jacques Tessier, ville de Lac-Saint-Joseph;
M. Mario Émond, ville de Lac-Sergent;
M. Yves Pagé, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban;
M. Philippe Bussières, ville de Pont-Rouge;
Mme Chantale Hamelin, ville de Portneuf;
M. Jean Mainguy, municipalité de Rivière-à-Pierre;
M. Francis Marcotte, municipalité de Saint-Alban;
M. Réjean Leclerc, ville de Saint-Basile;
M. Dominic Tessier-Perry, municipalité de Saint-Casimir;
M. Sébastien Leclerc, municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne;
M. Daniel Perron, paroisse de Saint-Gilbert;
Mme Rose-Line Lavoie, municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf;
M. Jacques Bédard, ville de Saint-Marc-des-Carrières ;
M. Bernard Ayotte, ville de Saint-Raymond;
M. Guy Lachance, paroisse de Saint-Thuribe;
Mme Josée Martin, municipalité de Saint-Ubalde;
M. Bernard Naud, MRC de Portneuf (TNO).

Toutes les personnes ci-dessus mentionnées sont membres du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et forment quorum.

Les représentants des municipalités de Cap-Santé, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Shannon sont absents de la présente assemblée.

Le directeur général, M. Jean-Luc Mercure, ainsi que la secrétaire-trésorière, Mme Élaine Verret, assistent également à la présente séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,
IL EST RÉSOLU :

46-04-2016

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en y ajoutant au point *Affaires diverses* les sujets suivants :

a) Nouvel horaire de l'écocentre St-Alban à compter du 2 mai 2016
b) Facturation de la vidange des boues de fosses septiques

c) Compte Facebook de la Régie

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17-03-2016 – DISPENSE DE LECTURE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 17 mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal :

SUR LA PROPOSITION DE MME CHANTALE HAMELIN,
IL EST RÉSOLU :

47-04-2016

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 17 mars 2016 soit adopté tel que déposé;

QUE le président et la secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

ADOPTÉE

APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES BÉDARD,
IL EST RÉSOLU :

48-04-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes ci-dessous pour la période se terminant le 31 mars 2016 :

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
Liste des fournisseurs au 31 mars 2016

Fournisseurs	Description de la dépense	Montant
3R MCDQ	Renouvellement membre	454,15 $
ACCEO Solutions Inc.	Frais mensuel - MaPaie.net	46,91 $
AGI Ltée	Entretien bouteur 0411	148,26 $
	Entretien général	145,35 $
	Quincaillerie & outils	63,93 $
	Quincaillerie/outils	688,86 $
AIA Automation inc.	Entretien usine lixiviat	2 009,88 $
Aircom Technologies inc.	Entretien usine lixiviat	4 315,65 $
Appareils de réfrigération pour recyclage	Congélateurs	125,00 $
	Réfrigérateurs	275,00 $
Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)	Formation sur la gestion financière municipale le 20 avril 2016 - Élaine Verret et Jean-Luc Mercure	705,95 $
Bédard, Guilbault, C.A.	Vérification année 2015	16 901,32 $
C.S.S.T.	Avis de cotisation 2015 - Ajustement	31,15 $
CARRA	Remises de mars 2016	307,31 $
Centre de rénovation Ferland	Aménagement Écocentre Neuville	2 419,23 $
	Entretien usine lixiviat	22,61 $

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

N° de résolution ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

	Quincaillerie/outils	67,98 $
Certified Laboratories	Entretien balance	712,79 $
Chemco inc.	Produits chimiques	2 199,61 $
Compugen inc.	Renouvellement licences Symantec	441,53 $
Conception P.M.B. inc.	Entretien pelle 0512	262,14 $
Courrier de Portneuf	Offres d'emplois	478,48 $
DICOM express	Messagerie	13,39 $
École secondaire St-Marc	Subvention recyclage des piles 2016	342,00 $
Édition Yvon Blais inc.	Renouvellement abonnement pour un an code municipal	157,50 $
Élaine Verret	Déplacements mars 2016	74,91 $
Électronique Émond inc.	Télécommunications	229,93 $
Entrepreneur électricien Y.P.	Éclairage extérieur bâtiment administratif	1 699,34 $
	Travaux électriques garage	3 314,19 $
Équip. bur. Portneuf Champlain	Fournitures de bureau	91,43 $
Equipements ACMAT inc.	Entretien pelle 0512	43,06 $
Équipements Sigma inc.	Entretien bouteur 0411	737,25 $
Exova	Analyses de laboratoire	1 253,02 $
Extincteurs W.T. & Fils inc.	Entretien général	208,96 $
Fiducie Desjardins,serv. ent.	Honoraires - Fonds de gestion postfermeture	3 161,81 $
Gaudreau Environnement inc.	Collecte sélective et collecte matières organiques - Février 2016	70 190,19 $
	Location conteneurs matières recyclables	-70,09 $
	Transport et location de conteneurs St-Raymond	1 030,54 $
	Livraison de bacs matières recyclables et organiques	1 549,29 $
	BFS février et mars 2016	1 487,59 $
Gesterra, Soc. de dévelop.	Traitement collecte sélective février 2016	33 124,25 $
	Traitement collecte sélective mars 2016	43 616,27 $
Groupe Harnois	Essence	335,38 $
Groupe Négotel inc.	Services téléphoniques 22/03/2016 au 21/04/2016	516,95 $
GSI Environnement inc.	Traitement et transport des matières organiques	7 221,85 $
Hach Sales & Service	Entretien usine lixiviat	95,78 $
Hewitt	Entretien bouteur 0411	106,64 $
	Entretien camion 0308	771,72 $
	Entretien chargeur 0106	256,02 $
	Entretien compacteur 0206	94,82 $
	Entretien pelle 0512	89,39 $
	Entretien rétrocaveuse 0108	360,64 $
Hydro-Québec	Bureaux administratifs - 20/01/2016 au 21/03/2016	1 682,13 $
	Écocentre St-Raymond - 09/01/2016 au 09/03/2016	645,38 $
	Garage Neuville - 18/02/2016 - 18/03/2016	1 309,18 $
	St-Alban - 14/01/2016 au 14/03/2016	592,57 $
	Station de pompage - 14/01/2016 au 14/03/2016	274,03 $
	Torchère St-Raymond - 09/01/2016 au 09/03/2016	950,38 $
	Usine BFS - 18/02/2016 au 18/03/2016	2 846,27 $
	Usine lixiviat - 18/02/2016 au 18/03/2016	3 872,50 $
I P L inc.	500 bacs bruns de 240 litres	28 485,06 $
Impressions Borgia inc.	Préparation et distribution du Guide du citoyen	80,48 $
	14 500 dépliants pour BFS	1 677,98 $
	Plan de communication & publicité	82,78 $
Industries Lam-E inc.	Entretien terrain	502,54 $
Info J.L.	Fournitures de bureau	420,35 $
Interfas en fiducie	Prime assurance collective mars 2016	3 577,14 $
IT Cloud Solutions	Honoraires professionnels informatiques	585,68 $
Jean-Claude Labbé	Entretien bureaux adm. Février et mars 2016	570,00 $
Jean-Luc Mercure	Déplacements mars 2016	526,81 $
Jonathan Brodeur	Déplacements mars 2016	10,60 $
La Coop Univert	Entretien équipement BFS	1,36 $
	Entretien général	47,12 $

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

N° de résolution
ou annotation

	Entretien usine lixiviat	40,64 $
	Quincaillerie/outils	77,61 $
Labrador Laurentienne	Autres biens non durables	-25,51 $
Laroche, Guy	Articles de sécurité 2016	149,27 $
Larose et Fils ltée (CDN)	Entretien autres équipements	56,63 $
Laurentide re/sources inc.	Disposition des RDD	1 397,47 $
Les pneus R.Q.M. inc.	Entretien camion 0308	398,96 $
	Entretien chargeur 0106	1 078,47 $
Lubrification Québec inc.	Entretien bouteur 0411	158,95 $
Manon Marcotte	Déplacements mars 2016	107,27 $
Mécanique PIRO inc.	Entretien bouteur 0411	1 583,82 $
Merrill Allard inc.	Diesel	7 172,87 $
Ministre du Revenu du Québec	Remises de mars 2016	23 817,55 $
Oxygène Portneuf inc.	Entretien général	56,75 $
	Location d'équipement	92,84 $
	Propane	460,41 $
Pierre Linteau	Déplacements mars 2016	31,74 $
PR Distribution	Quincaillerie/outils	164,38 $
Produits chimiques Pro Plus	Articles de nettoyage	291,16 $
Purolator Courier ltd	Messagerie	29,62 $
Pyro Air	Entretien usine lixiviat	833,49 $
Québec Linge	Entretien édifice	217,62 $
Receveur général du Canada	Remises de mars 2016	10 479,60 $
	Renouvellement licences radio	752,00 $
REER des employés	Remises de mars 2016	8 476,58 $
Rendez-vous culturels de St-Casimir	Publicité pour le Festival de films pour l'environnement 2016	109,23 $
Réseau Environnement	Salon des TEQ du 15 et 16 mars 2016 - 3 participants	103,47 $
Rogers Communications	Entretien usine lixiviat	37,40 $
Salaires nets employés	Salaires nets de mars 2016	43 999,53 $
Sani St-Basile (2011) inc.	BFS mars 2016	3 842,55 $
	Entretien usine lixiviat	176,78 $
Services de cartes Desjardins	Location TPV - mars 2016	42,19 $
Services Matrec inc.	Collecte déchets (commercial) - Mars 2016 (incluant un crédit de 1274.61$ surcharge carburant)	53 731,46 $
	Collecte déchets (domestique) - Mars 2016 (incluant un crédit de 2 079.38$ surcharge carburant)	87 656,96 $
	Location et transport de conteneurs St-Alban	630,63 $
Supermarché J.C. Bédard ltée.	Articles de nettoyage	20,46
	Collation conférence de presse	23,31 $
TechniPC Informatique	Fournitures de bureau	67,82 $
Telus Mobilité	Cellulaires - Facture du 1er mars 2016	523,15 $
Telus Québec	Internet H.V.	74,68 $
Tenaquip Limited Montreal	Quincaillerie/outils	89,94 $
Tetra Tech QI inc.	Analyse résultat eaux souterraines 2015	1 077,90 $
Weigh-Tronix Canada ULC	Entretien balance	1 425,69 $
WM l'agence	Refonte site web, versement 1 de 4	3 150,32 $
	Refonte site web, versement 2 de 4	3 150,32 $
WSP Canada inc.	Relevé d'honoraire # 1 - Suivi biogaz et calibrage réseau 2016 LET Neuville	1 609,65 $
Total général		513 111,08 $

ADOPTÉE

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

N° de résolution ou annotation

Je soussignée, Élaine Verret, secrétaire-trésorière de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour payer les dépenses au montant total de 513 111,08 $.

Élaine Verret, secrétaire-trésorière

LISTE DES COMPTES CLIENTS AU 31 MARS 2016

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 31 mars 2016;

SUR LA PROPOSITION DE MME DENISE MATTE,
IL EST RÉSOLU :

49-04-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 31 mars 2016 telle que transmise.

ADOPTÉE

RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MARS 2016

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du rapport budgétaire en date du 31 mars 2016 transmis dans les délais requis;

SUR LA PROPOSITION DE M. JEAN MAINGUY,
IL EST RÉSOLU :

50-04-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve le rapport budgétaire au 31 mars 2016 tel que préparé.

ADOPTÉE

COMPTE RENDU DU COMITÉ DES ÉCOCENTRES

M. Dominic Tessier-Perry donne un résumé de la première rencontre du comité des écocentres qui s'est tenue le 22 mars dernier à laquelle assistaient également MM. Bernard Ayotte, Jean-Guy Lavoie, Francis Marcotte, Jacques Tessier ainsi que M. Jean-Luc Mercure et Mme Élaine Verret. Il rappelle que ce comité a été formé suite à la demande de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban qui souhaite que la Régie étudie la possibilité de créer des micro-écocentres sur le territoire de la Régie.

Les municipalités qui souhaitent offrir un service de proximité à leurs citoyens pourraient donc bénéficier de contributions de la Régie pour chaque tonne métrique de matières récupérées et apportée à l'écocentre de Neuville. Cette contribution pourrait se traduire par le remboursement du coût de l'enfouissement de matières résiduelles, soit 66,31 $ en 2016. Le comité propose qu'un projet pilote soit mis en place pour une année afin de vérifier la faisabilité et la rentabilité d'un tel projet avant de l'étendre à l'ensemble du territoire.

Sur approbation du conseil d'administration, le comité des écocentres pourrait se réunir à nouveau afin d'établir les exigences d'implantation des micro-écocentres et de fixer les balises du versement d'une contribution de la Régie.

Après discussion, la résolution suivante est adoptée :

CRÉATION D'UN PROJET PILOTE POUR L'IMPLANTATION DE MICRO-ÉCOCENTRES SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban a demandé à la Régie d'étudier la possibilité de créer des micro-écocentres sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'un comité des écocentres a été formé afin d'analyser cette demande;

CONSIDÉRANT QU'un projet pilote d'une année est proposé par le comité afin de vérifier la faisabilité et la rentabilité d'un nouveau modèle d'écocentre;

SUR LA PROPOSITION DE M. YVES PAGÉ,
IL EST RÉSOLU :

51-04-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise la création d'un projet pilote d'une année pour l'implantation de micro-écocentres sur le territoire de la Régie;

QUE le comité des écocentres établisse les exigences d'implantation de ces micro-écocentres et fixe les balises pour le versement d'une contribution de la Régie pour chaque tonne métrique de matières détournée de l'enfouissement;

QUE l'écocentre situé sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban fasse partie de ce projet pilote;

QUE les installations de récupération des municipalités de Deschambault-Grondines et de Portneuf soient également incluses dans le projet pilote si elles en font la demande écrite à la Régie.

QU'à la fin du projet pilote, le comité des écocentres se réunisse à nouveau afin d'analyser les données recueillies dans le cadre de ce projet et de déterminer si ce modèle de micro-écocentre pourra être étendu à l'ensemble du territoire, si les résultats sont satisfaisants.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION DE LA MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES – RECONNAISSANCE POUR UN MICRO-ÉCOCENTRE

La municipalité de Deschambault-Grondines a déposé à la Régie sa résolution numéro 164-04-16 lui demandant de reconnaître son site de récupération comme un micro-écocentre.

Il est donc entendu que le site de Deschambault-Grondines pourra également faire partie du projet pilote comme le mentionne la résolution 51-04-2016 ci-dessus adoptée.

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC. – ÉCOCENTRE NEUVILLE

CONSIDÉRANT QUE l'entente de partenariat avec Gaudreau Environnement inc. pour l'aménagement et l'opération de l'écocentre Neuville a été signée en 2006;

CONSIDÉRANT QUE cette entente a été entérinée par le conseil d'administration par sa résolution 54-05-2006;

CONSIDÉRANT QUE certaines clauses se devaient d'être mises à jour après dix années d'activités;

CONSIDÉRANT QU'un projet de renouvellement d'entente a été soumis au comité exécutif et que ce dernier recommande au conseil d'administration d'adopter une résolution pour le renouvellement de ladite entente, sous réserve des modifications apportées par la Régie;

SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO ÉMOND,
IL EST RÉSOLU :

52-04-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le renouvellement de l'entente avec Gaudreau Environnement inc. relative à l'opération de l'écocentre Neuville conformément au document qui a été déposé, lequel fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduit.

QUE MM. Bernard Gaudreau, président, et Jean-Luc Mercure, directeur général soient autorisés à signer ladite entente.

ADOPTÉE

CONDITIONS DE TRAVAIL

A) EMBAUCHE DE MME KARINE BOUDREAULT À TITRE DE PRÉPOSÉE AUX ÉCOCENTRES

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi a été publiée dans le but de pourvoir à un poste de préposé aux écocentres, incluant des tâches de journalier, soudeur et préposé au service à la clientèle;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a retenu la candidature de madame Karine Boudreault parmi les 22 candidatures reçues;

SUR LA PROPOSITION DE M. PHILIPPE BUSSIÈRES,
IL EST RÉSOLU :

53-04-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf engage madame Karine Boudreault à titre de préposée aux écocentres, incluant des tâches de journalière, soudeuse et préposée au service à la clientèle, et ce, selon les besoins;

QUE madame Boudreault se voie accorder l'échelon 2 de chaque classe d'emploi auxquelles elle se rattache et que ses conditions de travail soient celles prévues au contrat de travail des employés saisonniers ou occasionnels;

QUE la date d'entrée en fonction de madame Boudreault soit fixée au 18 avril 2016.

ADOPTÉE

B) <u>EMBAUCHE DE MME AUDREY GUILLEMETTE LACASSE À TITRE D'AGENTE DE SENSIBILISATION</u>

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi a été publiée dans le but de pourvoir à un poste d'agent de sensibilisation;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a retenu la candidature de madame Audrey Guillemette Lacasse parmi les 74 candidatures reçues;

SUR LA PROPOSITION DE M. FRANCIS MARCOTTE,
IL EST RÉSOLU :

54-04-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf engage madame Audrey Guillemette Lacasse à titre d'agente de sensibilisation;

QUE madame Guillemette Lacasse se voie accorder l'échelon 2 de la classe d'emploi d'agent de sensibilisation et que ses conditions de travail soient celles prévues au contrat de travail des employés saisonniers ou occasionnels;

QUE la date d'entrée en fonction de madame Guillemette Lacasse soit fixée au 18 avril 2016.

ADOPTÉE

C) <u>EMBAUCHE DE M. DAVID GAUTHIER À TITRE D'OPÉRATEUR JOURNALIER</u>

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi a été publiée dans le but de pourvoir à un poste d'opérateur journalier;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a retenu la candidature de monsieur David Gauthier parmi les 55 candidatures reçues;

SUR LA PROPOSITION DE M. RÉJEAN LECLERC,
IL EST RÉSOLU :

55-04-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf engage monsieur David Gauthier à titre d'opérateur journalier;

QUE monsieur Gauthier se voie accorder l'échelon 4 de la classe d'emploi d'opérateur journalier et que ses conditions de travail soient celles prévues au contrat de travail des employés saisonniers ou occasionnels;

QUE la date d'entrée en fonction de monsieur Gauthier soit fixée au 25 avril 2016.

ADOPTÉE

D) **CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS CADRES**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean-Luc Mercure a été nommé au poste de directeur général et que madame Élaine Verret a été nommée au poste de secrétaire-trésorière par la résolution du conseil d'administration numéro 114-11-2016;

CONSIDÉRANT QUE ces nominations sont effectives depuis le 1er janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE les conditions de travail des employés cadres 2016 à 2019 doivent être adoptées rétroactivement au 1er janvier 2016;

SUR LA PROPOSITION DE MADAME ROSE-LINE LAVOIE,
IL EST RÉSOLU :

56-04-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf adopte les conditions de travail des employés cadres pour les années 2016 à 2019 inclusivement;

QUE monsieur Jean-Luc Mercure se voie accorder l'échelon 7 de la classe d'emploi de directeur général et que ses conditions de travail soient celles prévues au contrat de travail des employés cadres;

QUE madame Élaine Verret se voie accorder l'échelon 5 de la classe d'emploi de secrétaire-trésorière et que ses conditions de travail soient celles prévues au contrat de travail des employés cadres;

QUE les présentes conditions de travail soient en vigueur rétroactivement au 1er janvier 2016.

ADOPTÉE

ACHAT D'UN VÉHICULE MULTISEGMENT (MULE UTILITAIRE)

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été demandées pour l'achat d'un véhicule multisegment (mule utilitaire);

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif recommande l'achat d'un véhicule multisegment de marque John Deere, modèle XUV 560;

SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,
IL EST RÉSOLU :

N° de résolution
ou annotation
57-04-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise l'achat d'un véhicule multisegment de marque John Deere, modèle XUV 560, et accepte la soumission d'Agritex La Pérade au prix soumis de 12 458,00 $ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

DEMANDE DE MODIFICATION DE LA CONDITION 8 DU DÉCRET D'URGENCE 443-2010 CONCERNANT LES GARANTIES FINANCIÈRES

CONSIDÉRANT QUE le respect de la condition 8 du décret d'urgence 443-2010 vise à offrir toutes les garanties nécessaires pour assurer la gestion postfermeture de la partie du projet d'agrandissement autorisée par ce même décret;

CONSIDÉRANT QUE le respect de la condition 9 du décret 688-2011 autorisant la totalité du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de Neuville offre toutes les garanties financières nécessaires pour assurer la gestion postfermeture de celui-ci, incluant la partie du projet couvert par le décret 443-2010;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption du décret 688-2011, la condition 8 du décret 433-2010 n'est plus nécessaire pour assurer la gestion postfermeture de la partie du projet couvert par le décret 443-2010;

SUR LA PROPOSITION DE MME DENISE MATTE,
IL EST RÉSOLU :

58-04-2016

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise la firme Tetra Tech QI inc., à préparer et déposer pour et au nom de la Régie une demande de modification du décret 443-2010 afin d'abroger la condition 8 de celui-ci.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION RÉTROACTIVE AU 1ER JANVIER 2016 POUR MANDATER LE VICE-PRÉSIDENT OU TOUT AUTRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE À SIÉGER AUX COMITÉS EN REMPLACEMENT DU PRÉSIDENT

CONSIDÉRANT QUE le règlement 21-2013 modifiant les règlements 01-2005 et 09-2007 prévoit que le conseil d'administration peut créer des comités spéciaux auxquels des membres du conseil d'administration doivent être nommés;

CONSIDÉRANT QUE le président peut être nommé à siéger à un comité spécial;

CONSIDÉRANT QU'en l'absence du président, celui-ci peut être remplacé par un autre membre du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DE M. DANIEL PERRON,
IL EST RÉSOLU :

59-04-2016

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

N° de résolution
ou annotation

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise tout membre du conseil d'administration à siéger à un comité spécial en remplacement du président, si ce dernier est nommé à un tel comité et qu'il ne peut y assister.

QUE cette résolution prenne effet rétroactivement au 1er janvier 2016.

ADOPTÉE

BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE EN DATE DU 21 AVRIL 2016

Le bordereau de correspondance du 21 avril 2016 est déposé et les membres du conseil d'administration en prennent connaissance.

AFFAIRES DIVERSES

A) NOUVEL HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE DE SAINT-ALBAN À COMPTER DU 2 MAI 2016

Pour faire suite à une demande de la municipalité de Saint-Alban, Mme Élaine Verret mentionne que l'écocentre de Saint-Alban sera ouvert les lundis avant-midi, de 8 h à midi, et ce, à compter du 2 mai prochain. Le tout sera évalué à nouveau ultérieurement selon l'achalandage.

B) FACTURATION DE LA VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES (BFS)

Mme Denise Matte s'interroge si les municipalités facturent les citoyens lorsque leur propriété est inhabitée et que, par conséquent, leur installation septique n'est pas utilisée. Étant donné que les municipalités se doivent d'appliquer le règlement de façon uniforme pour tous les citoyens concernés, il y a lieu de facturer les citoyens pour le service de vidange des boues de fosses septiques même dans les cas où la propriété n'est pas habitée et que, par conséquent, l'installation septique n'est pas utilisée.

C) COMPTE FACEBOOK DE LA RÉGIE

M. Sébastien Leclerc demande si la Régie pourrait créer un compte Facebook afin de diffuser de l'information sur les différents services. Les membres ne croient pas que cette plateforme soit la mieux appropriée pour diffuser de l'information compte tenu de la gestion qu'une telle page impliquerait. Une infolettre serait davantage adéquate si l'intérêt était suffisant pour qu'on y investisse le temps nécessaire. Le président rappelle que la Régie diffuse déjà beaucoup d'information sur son site web, dans le Courrier de Portneuf ainsi que par les municipalités via les bulletins municipaux.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 21;

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

N° de résolution
ou annotation

60-04-2016

SUR LA PROPOSITION DE MME CHANTALE HAMELIN,
IL EST RÉSOLU :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Président

Secrétaire-trésorière